

## MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES.

405

les avantages qu'accorde à ses artistes le Gouvernement Néerlandais par la circulaire de sa Commission centrale (dont ci-inclus copie) et dont nous avons l'honneur de vous communiquer les extraits suivants :

« 1<sup>o</sup> Le Gouvernement Néerlandais prend sur lui :

« A. Les frais de transport du port d'embarquement en Hollande jusqu'à l'exposition, ainsi que ceux du retour ;

« B. Les frais d'assurance contre les risques d'incendie et de mer ;

« C. Tous les frais en Amérique occasionnés par l'exposition ;

« 2<sup>o</sup> Comme il résulte du règlement général, aucun droit d'entrée ne sera perçu sur les envois destinés à l'Exposition en Amérique, à moins qu'ils ne trouvent acquéreur aux États-Unis. Aucun droit de location ne sera payé par les exposants pour l'emplacement que leurs œuvres occupent ;

« 3<sup>o</sup> Ici comme dans les autres pays, les avis les plus rassurants ont été reçus, afin d'écartier les craintes que, sous quelque prétexte que ce soit, saisie puisse être mise sur les objets exposés.

« Ces avantages et garanties sont donc conçus, monsieur le Ministre, dans un sens très-large, ils ne peuvent qu'inspirer la confiance et ont déjà eu pour conséquence que plusieurs artistes néerlandais, quoique appartenant plutôt à notre pays par leur longue résidence ainsi que par leur éducation artistique faite parmi nous, ont résolu d'exposer avec l'école néerlandaise. »

Le Cercle artistique et littéraire d'Anvers termine cette protestation, qui l'honore grandement, en « priant le Ministre d'accorder aux artistes belges les faveurs dont jouissent leurs confrères de Hollande. »

Les Chambres belges sont réunies en ce moment et pourraient intervenir efficacement, mais, — il est profondément regrettable d'avoir à le constater, — dans un pays qui doit tant à son illustre passé artistique, il n'y a qu'un seul membre de la Chambre des Représentants, M. Gustave Hagemans, qui s'occupe sérieusement des questions d'art, au sujet desquelles il élève chaque année la voix lors de la discussion du budget de l'Intérieur ; on a soin de le laisser parler dans le vide ; il en est de même pour M. le comte Ludovic de Robiano, membre de la Commission directrice des Musées royaux de Belgique, lorsqu'il se hasarde à prendre la parole au Sénat pour réclamer un progrès artistique quelconque.

ITALIE. — On a fait ces jours derniers une très-intéressante découverte à l'Esquilin. Non loin des murs qui formaient l'enceinte de Rome à l'époque des rois, on a mis au jour un mur très-consistant couvert d'inscriptions votives. Ces inscriptions ont cela de curieux, qu'elles semblent faire allusion à un culte de Jupiter inconnu jusqu'ici ; de plus, un certain nombre d'entre elles mentionnent une ville dont le nom n'était pas parvenu jusqu'à nous.

La plupart de ces inscriptions votives ont été faites par les soldats des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> légions qui peut-être étaient campés au Castro Pretorio. D'autres inscriptions émanent de citoyens originaires de la Dalmatie. Les fouilles continuent pour dégager complètement ce mur, qui faisait peut-être partie d'un temple de Jupiter. Les ouvriers, en enlevant les terres, ont aussi trouvé une petite statuette sans tête de Jupiter.

Les inscriptions sont fort bien conservées pour la plupart ; presque toutes sont complètes. On les transporterait au musée du Capitole, où elles formeront un sujet d'études intéressantes pour les archéologues.

## UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS

APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

L'Union va reprendre dans son nouveau local, place des Vosges, n<sup>o</sup> 3, ses Conférences.

Elles auront lieu à 8 heures précises du soir, le samedi 24 avril, les jeudis 13, 20 et 27 mai, 3, 10 et 17 juin 1875.

Elles seront faites par MM. Maury, Membre de l'Institut, Directeur des archives ; de Montaiglon, Bibliothécaire aux archives ; Albert Jacquemart ; Sedille, Architecte ; Lameire, Peintre d'histoire ; Philippe Burty, Homme de lettres.

Le huitième numéro du BULLETIN DE L'UNION CENTRALE, *Revue mensuelle des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie*, vient de paraître. Il contient d'intéressants détails sur les travaux du Conseil d'administration et de la nouvelle Commission consultative, et publie le procès-verbal de la dernière séance de la Commission du tombeau érigé à Jules Klagmann au Père-Lachaise et la liste des dons faits au Musée et à la Bibliothèque de l'Union ;

enfin, il nous donne la troisième des remarquables lettres illustrées de M. Léon Chédeville, grand prix de l'Union centrale (1869), adressées à M. Guichard, ancien Président de la Société ; celle-ci est datée de Rouen 23 septembre 1874.

Les manifestations de la pensée de l'Union centrale, la propagation de ses actes ne sauraient trop être encouragées. Nous remercions à honneur d'y contribuer de tout notre pouvoir. Le prix de l'abonnement au *Bulletin de l'Union centrale* est de 20 francs par an pour les personnes qui ne sont pas sociétaires. Tout abonné devient, par le seul fait de sa souscription, adhérent de l'Union centrale. Le titre d'adhérent donne droit d'entrée personnelle aux expositions faites par l'Union.

A partir de ce jour la *Librairie de l'Art* recevra gratuitement les abonnements au *Bulletin de l'Union centrale* et les transmettra à l'Union sans frais d'aucune sorte.

## MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

PRIX DE SÈVRES

L'exposition publique du concours pour le prix de Sèvres a eu lieu les samedi 17, dimanche 18, lundi 19 avril, de onze heures à quatre heures, à l'École des Beaux-Arts (salle de Melpomène).

La Commission de perfectionnement de la manufacture nationale de Sèvres a rendu son jugement le mardi 20 avril.

Les projets admis à la seconde épreuve ont été exposés le lendemain mercredi.

Le sujet du concours est un vase destiné à surmonter les

piédestaux placés dans les travées de la grande galerie de peinture du musée du Louvre.

Quatre-vingt-dix projets avaient été envoyés à l'exposition.

Mardi, à huit heures et demie du matin, le Conseil de perfectionnement de Sèvres, auquel avaient été adjoints MM. F. Reiset, directeur des Musées nationaux, et Robert, directeur de la Manufacture de porcelaine, s'est réuni à l'École des Beaux-Arts pour le jugement du concours du vase de Sèvres destiné à la décoration de la grande galerie du musée du Louvre.